

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1470

29 décembre 2005

SOMMAIRE

3 D - Trustee S.A., Luxembourg	70523	Eventus S.A., Luxembourg	70560
3G Trade S.A., Niederanven	70558	Finalta S.A., Luxembourg	70535
Aareal European Property Investments N° 1 S.A., Luxembourg	70515	Fosroc Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70553
Agapanthe S.A., Luxembourg	70524	Global Services Management, S.à r.l., Wiltz	70515
Avandale Corporation S.A., Luxembourg	70545	Global Services Management, S.à r.l., Wiltz	70515
Avitec, S.à r.l., Luxembourg	70528	High-Tech Hotel Investments II, S.à r.l., Luxem- bourg	70545
Big Star Esch, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	70519	High-Tech Hotel Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	70545
Bondi Group Holding S.A., Luxembourg	70538	Hyberequity S.A., Luxembourg	70529
Bricourt S.A., Luxembourg	70527	I.07 Pabeierberg, S.à r.l., Luxembourg	70553
C.P.H. S.A.H., Luxembourg	70529	I.CO.RI, S.à r.l., Impresa Costruzioni Ricostruzioni Estero, S.à r.l., Luxembourg	70522
Cable & Wireless Luxembourg Funding, S.à r.l., Luxembourg	70528	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Car-Projet, S.à r.l., Rollingen-Mersch	70557	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Cascada 2 S.A., Luxembourg	70555	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Castello, S.à r.l., Mersch	70554	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Charpente Therres G., S.à r.l., Dahl	70554	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Classic Façades, S.à r.l., Livange	70556	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Colfin Europe, S.à r.l., Luxembourg	70553	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70533
Cominvest S.A., Cominvest Asset Management S.A., Luxembourg	70553	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compagnie des Castors, S.à r.l., Dudelange	70518	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compagnie des Castors, S.à r.l., Dudelange	70518	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compagnie des Castors, S.à r.l., Dudelange	70519	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compagnie des Castors, S.à r.l., Dudelange	70519	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compagnie des Castors, S.à r.l., Dudelange	70519	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Compound Investments S.A., Luxembourg	70532	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Confection Gregory, S.à r.l., Pétange	70516	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
CTW-Systems, S.à r.l., Echternach	70536	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Di Vincenzo Holding S.A., Luxembourg	70543	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
E.L.I.E., S.à r.l., Elsass Lothringen, Luxembourg	70516	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
E.R.I. S.A., L'Européenne de Réalisations Indus- rielles S.A., Luxembourg	70555	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Educdesign S.A., Bettembourg	70557	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Epifarm S.A., Luxembourg	70560	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
Escalé Beauté, S.à r.l., Strassen	70517	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
EuroCDP Finances S.A., Luxembourg	70528	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
EuroCDP Finances S.A., Luxembourg	70538	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
EuroCDP S.A., Luxembourg	70524	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
EuroCDP S.A., Luxembourg	70535	I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxem- bourg	70532
		IGLS Invest S.A., Luxembourg	70532
		Igefi International S.A., Luxembourg	70543
		Im Fashion S.A., Luxembourg	70514
		Index Patrimoine S.A., Luxembourg	70544
		Index Patrimoine S.A., Luxembourg	70544
		Index Patrimoine S.A., Luxembourg	70544
		Index Patrimoine S.A., Luxembourg	70544
		Intertechnologies Real Estate Co, S.à r.l., Luxem- bourg	70532
		Katana Investments S.A., Luxembourg	70557
		Katana Investments S.A., Luxembourg	70558
		Kendari S.A., Luxembourg	70560
		Kerdi S.A., Luxembourg	70519
		Keywest International S.A., Luxembourg	70554
		LEHT, S.à r.l. (Laser Engraving by Hi Tec.), Dudelange	70556
		Learning Centers International S.A., Strassen	70516
		Levaru, S.à r.l., Luxembourg	70545
		Linehart, S.à r.l., Leudelange	70557
		LUXAS S.A., Luxembourg Audiovisual Equip-	

ment and Supplies, Luxembourg	70524	Rondonia S.A., Luxembourg	70559
Lucide Europe S.A., Luxembourg	70517	Saturn Holding S.A., Luxembourg.....	70546
Lux Cheminée, S.à r.l., Mertert.....	70556	Saturn Holding S.A., Luxembourg.....	70547
Lux-Car International S.A., Luxembourg.....	70522	Serrano S.A., Luxembourg.....	70538
Luxplan S.A., Capellen	70534	Serrano S.A., Luxembourg.....	70538
Luxstaff Consulting, S.à r.l., Capellen	70516	Sidmar Finance (Groupe ARBED) S.A., Luxem- bourg	70555
Macquarie Airports (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	70545	Sky Worldcom Travel S.A., Luxembourg.....	70523
Mameranus Participations S.A., Luxembourg	70554	Smart Pharmaceuticals S.A., Luxembourg	70552
Mameranus Participations S.A., Luxembourg	70554	Société Générale Financière de Constructions Immobilières S.A., Luxembourg	70522
Manior, S.à r.l., Luxembourg	70535	Sommelier-Conseil, S.à r.l., Larochette	70559
Manior, S.à r.l., Luxembourg	70535	Sutter International Group S.C.A., Luxembourg. .	70560
Mao Yuan Import-Export, S.à r.l., Schouweiler ...	70529	Techniroute, S.à r.l., Luxembourg.....	70532
Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70517	Tillerman, S.à r.l., Luxembourg.....	70544
Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70517	Tillerman, S.à r.l., Luxembourg.....	70544
Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70518	Top Retouches, S.à r.l., Rodange	70557
Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70518	Trans Capital Holding S.A., Luxembourg.....	70517
Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70518	Tri Investments European Residential Property Fund (EU Application pending), S.à r.l., Luxem- bourg	70547
Mederach Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	70534	Tschingel S.A., Luxembourg	70537
Minotaurus Film, S.à r.l., Ettelbruck.....	70529	Verbier S.A., Luxembourg	70559
Moon International Luxembourg S.A., Luxem- bourg	70556	Violet Investment S.A.H., Luxembourg	70515
Moon International Luxembourg S.A., Luxem- bourg	70556	Watercreek Investments S.A., Luxembourg	70531
(La) Nice S.A., Luxembourg	70559	Wellington Holding S.A., Luxembourg.....	70522
Nurtab S.A., Steinsel	70532	West & Orient Invest, S.à r.l., Luxembourg.....	70533
OPI S.A., Rodange	70514	Westam Longitude Fund, Sicav, Luxembourg....	70529
P.M.C. Agence Textile, S.à r.l., Luxembourg.....	70523	Wissen S.A., Luxembourg	70544
Patate, S.à r.l., Luxembourg	70545	World Immobilière S.A., Luxembourg.....	70559
Regen, S.à r.l., Luxembourg.....	70523	WP Roaming II S.A., Luxembourg	70516
Rock Fernand Distribution, S.à r.l., Remich	70524		

OPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 62.742.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

OPI S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(081945.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2005.

IM FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.818.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour IM FASHION S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(081940.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2005.

AAREAL EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.856.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072212.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

VIOLET INVESTMENT S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
H. R. Luxemburg B 25.398.

AUSZUG

Beschlüsse des Generalversammlungs des 18. Juli 2005

Die Versammlung ersetzt folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Paul Harr, Geschäftsleitender Direktor, wohnhaft in Hostert, Luxemburg;
- Frau Heike Lemmer, Bankangestellte, wohnhaft in Schweich, Deutschland;
- Herr Konrad Diwo, Bankangestellter, wohnhaft in Wasserliescht, Deutschland.

Die Versammlung beschliesst folgende Verwaltungsratsmitglieder für eine Dauer von sechs Jahren, bis zur Generalversammlung des Jahres 2011, zu ernennen:

- Herr Marc Schintgen, ingénieur commercial Solvay, beruflich wohnhaft in Luxemburg;
- Frau Ingrid Hoolants, Gesellschaftsverwalter, beruflich wohnhaft in Luxemburg;
- Die GESELLSCHAFT KITZ S.A., mit Sitz in L-1637 Luxembourg, rue Goethe 1.

Die Versammlung ersetzt den Herr Ralph Roth, Leiter Private Banking, wohnhaft in Brouch, Luxemburg, als Kommissar der Gesellschaft;

Die Versammlung wählt für eine Dauer von sechs Jahren, bis zur Generalversammlung des Jahres 2011, ALPHA EXPERT S.A., mit jetzigem Amtssitz auf L-1637 Luxembourg, rue Goethe 1, zum neuen Kommissar der Gesellschaft als Nachfolger des abtretenden Kommissars.

Die Versammlung beschliesst die Gesellschaftssitz zu verlegen auf L-1637 Luxembourg, rue Goethe 1, mit sofortiger Wirkung.

Zu Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071947.3/777/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

GLOBAL SERVICES MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9545 Wiltz, 2A, rue du Genêt.
R. C. Luxembourg B 94.927.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072251.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

GLOBAL SERVICES MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9545 Wiltz, 2A, rue du Genêt.
R. C. Luxembourg B 94.927.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072246.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

E.L.I.E., S.à r.l., ELSASS LOTHRINGEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2716 Luxembourg, 30, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg n° B 43.285.

LEARNING CENTERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg n° B 72.433.

LUXSTAFF CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 77, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg n° B 64.613.

CONFECTION GREGORY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-Pétange, 54, rue de Longwy.

R. C. Luxembourg n° B 15.318.

—
EXTRAIT

Liquidations judiciaires

Par jugements rendus en date du 24 novembre 2005, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- ELSASS LOTHRINGEN en abrégé E.L.I.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 30, rue Batty Weber, L-2716 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° B 43.285

- LEARNING CENTERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, 20, rue de la Solidarité, L-8020 Strassen, R. C. Luxembourg n° B 72.433

- LUXSTAFF CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 77, route d'Arlon, L-8311 Capellen, R. C. Luxembourg, n° B 64.613

- CONFECTION GREGORY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 54, rue de Longwy, L-Pétange, R. C. Luxembourg n° B 15.318.

Ces mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Violaine Couturier, avocate, demeurant à L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 14 décembre au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e V. Couturier

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06336. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06341. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06342. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06335. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111158.2//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

WP ROAMING II S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 109.462.

—
EXTRAIT

En date du 4 août 2005 les actionnaires ont nommé Monsieur Timothy Curt, demeurant au 466 Lexington Avenue, NY 10017 New York, Etats-Unis d'Amérique comme membre du conseil d'administration de la Société, le mandat se terminant lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes se terminant au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072224.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

TRANS CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 24.131.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 1^{er} août 2005, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 août 2005, volume 895, folio 80, case 5, que la société anonyme TRANS CAPITAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 24.131, constituée suivant acte notarié en date du 4 avril 1986, publié au Mémorial C, numéro 171 du 27 juin 1986, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 2 juin 1986, publié au Mémorial C, numéro 241 du 25 août 1986, au capital social de cent cinquante mille dollars US (USD 150.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante dollars US (USD 150,-) chacune, toutes intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme TRANS CAPITAL HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 août 2005.

J.-J. Wagner.

(072123.3/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

ESCALE BEAUTE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.452.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01410, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072250.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

LUCIDE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 15, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 93.809.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01402, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072256.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.343.

—
Le bilan pour la période du 22 janvier 2002 (date de constitution) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(072223.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.530.800,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.343.

—
Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 27 décembre 2003 de sa société mère, MAXTOR CORPORATION, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Signature.

(072205.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.343.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(072222.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.530.800,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.343.

—
Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 25 décembre 2004 de sa société mère, MAXTOR CORPORATION, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01947, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Signature.

(072206.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.343.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(072221.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE DES CASTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.951.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03173, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(072165.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE DES CASTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.951.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(072163.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE DES CASTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.951.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03176, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(072161.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE DES CASTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.951.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(072157.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPAGNIE DES CASTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.951.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03179, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(072153.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

BIG STAR ESCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 78, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 21.370.

Le bilan de clôture et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072252.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

KERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 110.001.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., société anonyme, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, ici représentée par son Directeur Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

2) Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, en nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KERDI S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 300.000,- (trois cent mille euros) représenté par 300 (trois cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 35.000.000,- (trente-cinq millions d'euros) qui sera représenté par 35.000 (trente-cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 21 juillet 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le troisième vendredi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille cinq.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille six.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., prénommée, deux cent quatre-vingt-dix-neuf actions.	299
2) Monsieur Sam Reckinger, prénommé, une action	1
Total: trois cents actions	300

Les actions ainsi souscrites ont été libérées comme suit:

- l'action souscrite par Monsieur Sam Reckinger est entièrement libérée par un versement en espèces, de sorte que la somme de mille euros (EUR 1.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément;

- les deux cent quatre-vingt-dix-neuf (299) actions souscrites par la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A. sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en 69 (soixante-neuf) actions de HENEX S.A., société anonyme de droit belge cotée sur EURONEXT BRUXELLES, ayant son siège social à Bruxelles, Belgique, ces actions étant évaluées à EUR 299.460,- (deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent soixante euros). De ce montant euros 299.000,- (deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros) sont affectés au capital et euros 460,- (quatre cent soixante euros) sont affectés à la prime d'émission.

L'évaluation de cet apport a fait l'objet d'un rapport de Mazars; réviseur d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La conclusion du rapport est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale et à la prime d'émission des actions de la société à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Il résulte d'un certificat bancaire ci-annexé que les actions apportées se trouvent à la disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, à la somme de EUR 5.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, né le 14 mars 1965 à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir, né le 8 mai 1953 à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences commerciales et économiques, né le 14 octobre 1942 à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG; avec siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5) Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Reckinger, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 juillet 2005, vol. 432, fol. 57, case 8. – Reçu 3.004,60 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(074312.3/242/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

**I.CO.RI, S.à r.l., IMPRESA COSTRUZIONI RICOSTRUZIONI ESTERO, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 53.299.

**SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.777.

LUX-CAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 67.873.

WELLINGTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 15.340.

EXTRAIT

Liquidations judiciaires

Par jugements rendus en date du 10 novembre 2005, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

IMPRESA COSTRUZIONI RICOSTRUZIONI ESTERO, S.à r.l., en abrégé I.CO.RI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 82, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° B 53.299

SOCIETE GENERALE FINANCIERE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° B 59.777

LUX-CAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° B 67.873

WELLINGTON HOLDING S.A., Société Anonyme, 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° B 15.340.

Ces mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, liquidateur Maître Jérôme Burel, avocat, demeurant à L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer, et ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 novembre 2005 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e J. Burel

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06355. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06362. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06366. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06369. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111139.2//46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

P.M.C. AGENCE TEXTILE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 96, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 68.914.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01407, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072254.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

REGEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 110, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 77.631.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01406, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072255.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

SKY WORLDCOM TRAVEL, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 21.356.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01403, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072259.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

**3 D - TRUSTEE S.A., Société Anonyme,
(anc. SYBAM S.A., SUPER YACHT BUILDING AND MANAGEMENT).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 98.493.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(072511.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXAS S.A., LUXEMBOURG AUDIOVISUAL EQUIPMENT AND SUPPLIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 33.389.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01401, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072260.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

ROCK FERNAND DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 10, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 38.697.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01413, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072261.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

EuroCDP S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.103.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 22 juillet 2005 au siège social

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Yvon Tessier, demeurant 107, rue des Passeraux, Iles-des-Soeurs (Québec), H3B 1X9 Canada,

- Monsieur Jean-Paul Mouzin, demeurant 84, avenue Kleber à F-75116 Paris,

- Madame Louiselle Paquin, demeurant 10834, rue Verville, Montréal, H3L 3E9 Canada,

ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes:

- MAZARS, Réviseurs d'Entreprises et Experts Comptables, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530

Luxembourg,

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour EuroCDP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072263.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

AGAPANTHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 22, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 110.002.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société BLUE INVESTMENTS LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni),

ici représentée par:

Madame Jennyfer Romeo, employée privée, avec adresse professionnelle à Dudelange,

en vertu d'une procuration lui donnée, le 14 juillet 2005.

2. La société DRUMDARA LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni),

ici représentée par:

Madame Jennyfer Romeo, prénommée,

en vertu d'une procuration lui donnée, le 14 juillet 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, dénommée AGAPANTHE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal les prestations de services informatiques, conseils en organisation, conseils en finance et l'intervention en tant qu'expert auprès d'institutions financières lors de réorganisation opérationnelle et informatique de leur trésorerie.

Elle a encore pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut encore réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles, tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) néanmoins par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai de chaque année à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après comme suit:

1. BLUE INVESTMENTS LIMITED, prédésignée, cinq cents actions.	500
2. DRUMDARA LIMITED, prédésignée, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

70527

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille trois cent soixante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1. Monsieur Pierre-Emmanuel Marie Louis Caye, administrateur de société, né à Decazeville (France), le 17 septembre 1971, demeurant au 22, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
2. La société BLUE INVESTMENTS LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni);
3. La société DRUMDARA LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 1 St. Peter Street - Tiverton, EX16 6 NY (Royaume-Uni).

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:

Madame Rosemary Ada Christina West, expert comptable, née à Gloucester (Royaume-Uni), le 16 avril 1962, avec adresse professionnelle à 1 St. Peter Street, Tiverton, EX16 6NY (Royaume-Uni).

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 22, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Pierre-Emmanuel Marie Louis Caye, nommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

Dont acte, passé à Dudelange (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Romeo, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005, vol. 895, fol. 67, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(074332.3/239/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

BRICOURT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 89.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour BRICOURT S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(072266.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

EuroCDP FINANCES S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 85.190.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 22 juillet 2005 au siège social

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Yvon Tessier, demeurant 107, rue des Passeraux, Iles-des-Soeurs (Québec), H3B 1X9 Canada,

- Monsieur Jean-Paul Mouzin, demeurant 84, avenue Kleber à F-75116 Paris,

- Madame Louiselle Paquin, demeurant 10834, rue Verville, Montréal, H3L 3E9 Canada,

ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes:

- MAZARS, Réviseurs d'Entreprises et Experts Comptables, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour EuroCDP FINANCES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072264.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

CABLE & WIRELESS LUXEMBOURG FUNDING, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 80.984.

—

Extrait des résolutions prises en Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 6 juillet 2005

L'assemblée prend acte de la démission de M. Bertrand Alexis de son mandat d'administrateur avec effet à la présente assemblée.

L'assemblée nomme M. Gilles Rolando, comptable, né le 9 mars 1969 à Villerupt (France), habitant Logecos B1 app 22, rue A. France 54190 Villerupt (France) et M. Andrew Robertson, né le 27 septembre 1971 à Lancaster (Grande-Bretagne), habitant 46 Cleveland Avenue Chiswick à Londres (Grande-Bretagne), comme nouvel gérant pour une période prenant fin à l'approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

L'assemblée renouvelle le mandat de M. François Goreux pour une période prenant fin à l'approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

G. Rolando

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072273.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

AVITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 96.356.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(072510.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

C.P.H. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.788.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Signature.

(072276.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

WESTAM LONGITUDE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 82.648.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

BNP PARIBAS SECURITES SERVICES

Signatures

(072279.3/3085/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MAO YUAN IMPORT-EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4999 Schouweiler, 1, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.484.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schouweiler, le 11 juillet 2005.

Signature.

(072283.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MINOTAURUS FILM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9088 Ettelbruck, 49, rue de Warken.
R. C. Luxembourg B 103.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072289.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

HYBEREQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 110.022.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le huit août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. DALECREST LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man);

ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières que les parties déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise dénommée HYBEREQUITY S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) représenté par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six (6) ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six (6) ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de mai de chaque année à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les mille cinq cents (1.500) actions ont été souscrites comme suit:

1. La société DALECREST LIMITED, prédésignée, mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	1.499
2. Madame Romaine Scheiffer-Gillen, préqualifiée, une action	1
Total: mille cinq cents actions	1.500

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ trois mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1. Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, né le 20 avril 1972 à San Dona' Di Piave (Italie), avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;
2. Monsieur Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;
3. Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Scheiffer-Gillen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 août 2005, vol. 895, fol. 89, case 4. – Reçu 1.500 euros.

Le Releveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2005.

J.-J. Wagner.

(074479.3/239/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

WATERCREEK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.616.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072290.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

IGLS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.743.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01818, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072291.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

NURTAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 39.390.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de NURTAB S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(072292.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

TECHNIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 24, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 42.521.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de TECHNIROUTE, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(072293.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

INTERTECHNOLOGIES REAL ESTATE CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 79.072.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERTECHNOLOGIES REAL ESTATE CO, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(072294.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

COMPOUND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 64.826.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de COMPOUND INVESTMENTS S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(072295.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

WEST & ORIENT INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 99.072.

—
*Extrait des principales résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2004
tenue au siège social de la société*

Il a été décidé de renouveler les mandats des gérants en place jusqu'à l'assemblée des associés statuant sur les comptes 2004 et devant se tenir en 2005. Ces gérants sont:

- Monsieur Graham Edwards, gérant technique;
- Monsieur Patrick Sganzerla, gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WEST & ORIENT INVEST, S.à r.l.
FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l.

P. Sganzerla
Expert-Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072310.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(072367.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(072364.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(072362.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.355.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(072360.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MEDERACH INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 98.549.

*Extrait des principales résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2004
tenue au siège social de la société*

Il a été décidé de renouveler les mandats des gérants en place jusqu'à l'assemblée des associés statuant sur les comptes 2004 et devant se tenir en 2005. Ces gérants sont:

- Monsieur Graham Edwards, gérant technique;
- Monsieur Patrick Sganzerla, gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDERACH INVESTMENTS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l.

P. Sganzerla

Expert-Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072333.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8303 Capellen, 85-87, Parc d'Activité.
R. C. Luxembourg B 18.420.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire et par le conseil d'administration du 10 juin 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jens Christiansen, Président du Conseil d'Administration, administrateur, demeurant à Niederanven (Luxembourg);
- Monsieur Marcel Hetto, administrateur-délégué, demeurant à Junglinster (Luxembourg);
- Monsieur Denis Cridel, administrateur, demeurant à Thionville (France);
- Monsieur Andreas Wener, administrateur, demeurant à Konz (Allemagne);
- Monsieur Olivier Webert, administrateur, demeurant à Terville (France).

Les administrateurs présents désignent à l'unanimité Monsieur Jens Christiansen comme Président du Conseil d'Administration et Monsieur Marcel Hetto comme administrateur-délégué.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Affi Scherer en tant que commissaire aux comptes et nomme la société MAZARS S.A., en tant que réviseur d'entreprises indépendant.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Le Conseil d'Administration prend, à l'unanimité, la décision de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

Parc d'Activité 85-87, L-8303 Capellen.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072396.3/657/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MANIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 81.652.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

(072374.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

MANIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 81.652.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

(072373.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

EuroCDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.103.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(072382.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

FINALTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 80.538.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2003

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant au 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072393.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

CTW-SYSTEMS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6477 Echternach, 37, rue des Remparts.

H. R. Luxemburg B 110.026.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1. Herr Karl-Heinz Hartmann, IT-Techniker, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 10.
2. Frau Anne Rosa Hartmann, geborene Orth, selbständig, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 10.

Welche Komparanten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung CTW-SYSTEMS, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist:

- der Einkauf und Verkauf von Computer sowie allem Computerzubehör, insbesondere: PC-Anlagen, Notebooks, Server, Netzwerke, Drucker aller Art (Laser, Tintenstrahl, Plotter, Thermo-/Etikettendrucker, Barcodendrucker), Druckzubehör, Papier, Faxgeräte, Scanner, Barcodescanner, Grossraumscanner, Kassensysteme, Kopierer, Medien, Überwachungsanlagen, Internetprogrammierung, Programmierung der Software, Telefone, Mobiltelefone, Telefonanlagen, Kommunikationsanlagen, Monitore sowie LCD-TV, Plasmamonitore, Digitalcamcorder, Digitalkameras, TV, Video- und HiFigeräte, Navigationssysteme,
- der Einkauf und der Verkauf von Bildschirmen, Fernsehern und EDV - Entertainmentmaterial,
- die Reparatur und die Wartung von Computermaterial,
- der Computerservice sowie Computerschulungen.

Die Gesellschaft kann ferner alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in einhundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt übernommen werden:

1. Herr Karl-Heinz Hartmann, IT-Techniker, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 10, einundfünfzig Anteile	51
2. Frau Anne Rosa Hartmann, geborene Orth, selbständig, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 10, neunundvierzig Anteile	49
Total: ein hundert Anteile	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 11. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 12. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 14. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850,-).

Erklärung

Die Komparenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:
Herr Karl-Heinz Hartmann, IT-Techniker, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 10.
- b) Der Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6477 Echternach, 37, rue des Remparts.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K.-H. Hartmann, A. Hartmann, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 8 août 2005, vol. 360, fol. 18, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): D. Speller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 16. August 2005.

H. Beck.

(074531.3/201/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

TSCHINGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 88.236.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072408.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

70538

EuroCDP Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 85.190.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

(072383.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

SERRANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.094.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072406.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

SERRANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.094.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072407.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

BONDI GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 110.047.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-first of July.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, born in Luxembourg, on February 24, 1951, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, represented by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

2. Mr. Eric Magrini, conseil, born in Luxembourg, on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, represented by Mr. Paul Marx, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented by Mr. Paul Marx, pre-named, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited holding company (société anonyme holding), which they form between themselves:

Title I .- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a public limited holding company under the name of BONDI GROUP HOLDING S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies with share capital. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct participation.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In general, the company shall carry out only such operations, which remain within the limits of the Law of July 31, 1929 governing holding companies.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into thirty one (31) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the sixteenth of June at 5.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on January 1st and shall terminate on December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto and with the law of July 31st, 1929 governing holding companies.

Transitory provisions

The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31, 2005.

The first annual meeting will be held in 2006.

Subscription and payment

The articles of association having thus been established, the parties appearing, duly represented, declare to subscribe the whole capital as follows:

1. Mr. André Wilwert, pre-named, thirty shares.	30
2. Mr. Eric Magrini, pre-named, one share.	<u>1</u>
Total: thirty one shares	31

All the shares have been paid up in cash to the extent of one hundred per cent (100%) so that the amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand five hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2. The following are appointed directors:

a) The public limited company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, chairman of the board of directors;

b) The public limited company MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

c) The private limited company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Has been appointed statutory auditor:

The public limited company COMCOLUX S.A., R.C.S. Luxembourg B 58.542, with its registered office at L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2011.

5. The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxy holder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. Monsieur Eric Magrini, conseil, né à Luxembourg, le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme holding qu'ils déclarent constituer entre eux.

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de BONDI GROUP HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés de capitaux luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

D'une façon générale, la société n'exercera d'autres activités que celles permises par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le seize juin à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives ainsi qu'aux dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et paiement

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, dûment représentés, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. Monsieur André Wilwert, préqualifié, trente actions	30
2. Monsieur Eric Magrini, préqualifié, une action	<u>1</u>
Total: trente et une actions	31

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

70543

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants pré-qualifiés, dûment représentés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration;

b) La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

c) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société anonyme COMCOLUX S.A., R.C.S. Luxembourg B 58.542, ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2011.

5. Le siège social de la société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais, déclare par la présente, qu'à la demande du mandataire, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

Dont acte, fait et passé à Junglinster à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2005, vol. 532, fol. 58, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 août 2005.

J. Seckler.

(074872.3/231/299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

IGEFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.790.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(072404.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

DI VINCENZO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.787.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(072405.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

INDEX PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.324.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072411.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

INDEX PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.324.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072412.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

INDEX PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072410.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

WISSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 75.516.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072409.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TILLERMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 91.924.

Le bilan pour la période du 3 janvier 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(072418.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TILLERMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 91.924.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(072419.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MACQUARIE AIRPORTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.739.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072413.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 91.990.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072414.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.710.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072415.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

PATATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072416.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LEVARU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 91.922.

Le bilan pour la période du 2 janvier 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Signature.

(072417.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

AVANDALE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 69.676.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072420.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

SATURN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 26.450.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SATURN HOLDING S.A., R. C. Luxembourg B 26.450, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 août 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 349 du 2 décembre 1987.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Reding, retraité, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois constituant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Renonciation à la version anglaise des statuts.
2. Changement de l'objet social de la Société de celui de société Holding 29 en celui de société pleinement imposable.
3. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} et des articles 2 et 14 des statuts.
4. Suppression de la valeur nominale des actions et fixation du capital social à EUR 30.986,69 divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.
5. Modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société.
6. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est renoncé à la version anglaise des statuts.

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société holding 29 en celui de société pleinement imposable.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} et les articles 2 et 14 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SATURN HOLDING S.A.».

«**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société a encore pour objet les prestations de services rendus contre rémunération séparée aux Sociétés dans lesquelles elle participe.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.»

«**Art. 14.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-P. Reding, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, vol. 25CS, fol. 19, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

A. Schwachtgen.

(074765.3/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

SATURN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 26.450.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1268 du 28 juillet 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(074766.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2005.

TRI INVESTMENTS EUROPEAN RESIDENTIAL PROPERTY FUND (EU APPLICATION PENDING),

S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 110.050.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the sixteenth day of August.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

TRI INVESTMENT FUNDS ICVC, an investment company with variable capital incorporated and existing under the laws of England and having its registered office 26, Dover Street, W1S 4LY London, England and being registered under number IC000391 with Financial Services Authorities represented by M^e Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 11 August 2005 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company TRI INVESTMENTS EUROPEAN RESIDENTIAL PROPERTY FUND (EU APPLICATION PENDING), S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name TRI INVESTMENTS EUROPEAN RESIDENTIAL PROPERTY FUND (EU APPLICATION PENDING), S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, as well as in real estate property or assets, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as real estate property or assets, and the ownership, administration, development and management of its portfolio and assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular resolution duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the first Monday of the month of October at 11:30 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting year. The accounting year begins on 1st June of each year and ends on 31st May of the next year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

500 shares at EUR 25.- per share (total EUR 12,500.-)

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro.

Extraordinary General Meeting

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name	Date of birth	Place of birth	Address	Occupation
Mr. Chris Finch	5 July 1962	Locks Heath	26, Dover Street, W1S 4LY London, England	Director
Mrs Polyxeni Kotoula	30 November 1973	Athens/Greece	1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg	Lawyer, Company director
Mr. Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer	30 November 1974	Amsterdam/ The Netherlands	1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg	Accountant, Company director

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st May 2006.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

TRI INVESTMENT FUNDS ICVC, une société d'investissement à capital variable créée et existante sous les lois d'Angleterre et ayant son siège social au 26, Dover Street, W1S 4LY Londres, Angleterre et étant enregistrée sous le numéro IC000391 avec les Autorités des Services Financiers, représentée par M^e Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée 11 août 2005 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Laquelle comparante agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée TRI INVESTMENTS EUROPEAN RESIDENTIAL PROPERTY FUND (EU APPLICATION PENDING), S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée tes. sous la dénomination de TRI INVESTMENTS EUROPEAN RESIDENTIAL PROPERTY FUND (EU APPLICATION PENDING), S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, de même que dans des biens ou avoirs immobiliers, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, de même que dans des biens ou avoirs immobiliers, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille et avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg et à l'Étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révoquée avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les ré-

solutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées Générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins 8 jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée, (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés, la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au premier lundi du mois d'octobre à 11h30. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} juin de chaque année et se termine le 31 mai de l'année suivante.

Art. 12. Comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérant établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social de la Société pour tout associé.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré 500 parts sociales d'une valeur de EUR 25,- chacune (total EUR 12.500,-).

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacune avec pouvoir de signature individuel) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance	Titre
M. Chris Finch	26, Dover Street, W1S 4LY Londres, Angleterre	5 juillet 1962	Locks Heath	Directeur
Mme Polyxeni Kotoula	1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg	30 novembre 1973	Athènes/Grèce	Avocate, Administrateur de société
M. Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer	1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg	30 novembre 1974	Amsterdam/ Pays-Bas	Comptable, Administrateur de société

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 mai 2006.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Hoss, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 août 2005, vol. 432, fol. 77, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 août 2005.

H. Hellinckx.

(074880.3/242/316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SMART PHARMACEUTICALS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 106.888.

Les Actionnaires de SMART PHARMACEUTICALS S.A. (la Société) ont décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Eugène Parise comme administrateur de la Société;
- d'accepter la démission de SMART PHARMACEUTICALS IOM LTD comme administrateur de la Société;
- d'accepter la démission de Madame Aleth Pernin comme commissaire aux comptes de la Société;
- de nommer comme nouvel administrateur de la Société SHANGAI ALLIANCE CORPORATION, avec adresse, Lotemau center level 2 Vaea street Apia Samoa, Samoa. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze;
- de nommer comme nouvel administrateur de la Société VALYAM TRADING LIMITED, avec adresse, Lotemau center level 2 Vaea street Apia Samoa, Samoa. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze;
- de nommer comme commissaire aux comptes de la Société O.D.S. S.A. (OPTIQUE DELIVERY SERVICES S.A.) R.C. B 74.414 avec adresse 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille six.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH01962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072503.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

I.07 PABEIERBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 70.081.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072421.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

COLFIN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.742.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072422.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

FOSROC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 99.625.

Le bilan pour la période du 20 février 2004 au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature.

(072423.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

COMINVEST S.A., COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
H. R. Luxemburg B 28.610.

Niederschrift über schriftlich gefaßte Beschlüsse des Verwaltungsrates gemäß Artikel 8 Abs. 6 des Gesellschaftsvertrages

Mandatsniederlegung von Herrn Wolfgang Plum und

Ersatzwahl von Herrn Dr. Wolfram Gerdes.

Nach der Mandatsniederlegung von Herrn Wolfgang Plum per 31. Dezember 2004 werden folgende Änderungen beschlossen:

Herr Dr. Wolfram Gerdes wird mit Wirkung vom 1. Januar 2005 zum Mitglied in die Anlageausschüsse der COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A., COMMERZBANK MONEY MARKET FUND und CB-BASIS, CB-LUX-STRATEGIE, CB-LUX FUND SELECTION gewählt.

Die Ersatzwahl von Herrn Dr. Gerdes anstelle von Herrn Plum zum Mitglied des Verwaltungsrates der COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A. mit Wirkung vom 1. Februar 2005 erfolgt vorbehaltlich der Zustimmung der Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Die Amtszeit der oben genannten Gremien endet jeweils mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im April 2006.

Mit den aufgeführten Änderungen bin ich einverstanden.

Frankfurt/Main, Haar b. München, den 13./17. Januar 2005.

gez. Patig,

gez. Dr. Schmitz,

gez. Dr. Doberanzke,

gez. Löckener,

gez. Weltermann,

gez. Zielke.

Für die Richtigkeit der Abschrift

Dr. Schmitz / Dr. Doberanzke

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2005, réf. LSO-BD00303. – Reçu 14 euros.

(072641.3/242/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MAMERANUS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 99.487.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(072425.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MAMERANUS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 99.487.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(072424.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

KEYWEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 55, rue des Maraîchers.
R. C. Luxembourg B 82.693.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(072513.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CASTELLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7510 Mersch, 19, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(072658.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CHARPENTE THERRES G., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9644 Dahl, 5, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 108.665.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(072661.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

SIDMAR FINANCE (GROUPE ARBED) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 59.577.

Extrait du procès-verbal d'une Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 4 juillet 2005

ad 1) L'Assemblée prend acte du départ en retraite de Monsieur Pierre Bouckaert, administrateur.

Après avoir remercié l'administrateur démissionnaire pour les éminents services rendus à la société, elle décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Luc Weirich, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Monsieur Luc Weirich achèvera le mandat de Monsieur Bouckaert qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2009.

ad 2) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Peter Paprocki, commissaire et décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Pierre Peters, maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, en remplacement de ce dernier. Le mandat de Monsieur Peters viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme

A. Dewispelaere / A. Gobber

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072633.3/571/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CASCADA 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.980.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG05815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour CASCADA 2 S.A.

Signature

(072757.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

**E.R.I. S.A., L'EUROPEENNE DE REALISATIONS INDUSTRIELLES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.411.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005 que les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale extraordinaire prend connaissance des démissions de leur mandat d'administrateur en date du 20 juin 2005 de:

- Monsieur Jeannot Flick, chef d'entreprise, demeurant à F-57050 Plappeville;
- Monsieur Pascal Farneti, conseil, demeurant à F-57050 Ban Saint Martin;
- Madame Nadine Bettoni, assistante de direction, demeurant à F-57140 Saulny.

2. L'assemblée générale extraordinaire nomme avec effet au 20 juin 2005 comme administrateurs:

- Monsieur Jean-Marie Rueda, administrateur, demeurant à B-5190 Jemeppe-sur-Sambre;
- Madame Ariane Gaye, sans profession, demeurant à B-5190 Jemeppe-sur-Sambre;
- Monsieur Paul Henry, ingénieur, demeurant à B-1300 Wavre.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

3. L'assemblée générale extraordinaire confirme le mandat du Commissaire actuellement en fonction, soit la société à responsabilité limitée FN-SERVICES, S.à r.l., anciennement FIDUNORD, S.à r.l., et dont la dénomination a été changée en date du 29 janvier 2004, avec siège social au 144, route de Stavelot, à L-9991 Weiswampach.

Le mandat du Commissaire prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

4. L'assemblée générale extraordinaire, conformément à l'article 6 des statuts, donne au conseil d'administration l'autorisation de nommer, conformément à l'article 5 des statuts, deux administrateurs-délégués chargés de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion. Il s'agit de:

- Monsieur Jean-Marie Rueda, administrateur, demeurant à B-5190 Jemeppe-sur-Sambre;
- Monsieur Paul Henry, ingénieur, demeurant à B-1300 Wavre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 4 août 2005.
Pour E.R.I. S.A., Société Anonyme
FIDUNORD, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Diekirch, le 8 août 2005, réf. DSO-BH00046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072655.3/667/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CLASSIC FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 43.061.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.
FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN
Signature

(072667.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LEHT, S.à r.l. (LASER ENGRAVEMENT BY HI TEC.), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 36.771.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072748.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LUX CHEMINEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.
R. C. Luxembourg B 50.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072749.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MOON INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.836.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(072832.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MOON INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.836.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(072830.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LINEHART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 24, Z.A. Am Bann.
R. C. Luxembourg B 36.851.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072750.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CAR-PROJET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen-Mersch, 46, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.676.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072751.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TOP RETOUCHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, rue de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.360.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072752.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

EDUCDESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3233 Bettembourg, 20, rue de l'École.
R. C. Luxembourg B 87.595.

Le bilan au 31 décembre 2004 ainsi que les résolutions de l'assemblée générale ordinaire, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072753.3/725/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

KATANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 87.677.

L'an deux mille cinq, le cinq août.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KATANA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1214 du 16 août 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 87.677.

L'assemblée est ouverte à 14:00 heures sous la présidence de Madame Danielle Origer, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Isabelle Petricic-Welschen, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Réduction de la valeur nominale des actions et augmentation du nombre d'actions sans apport supplémentaire de capital.

2.- Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155,- EUR) chacune.»

3.- Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire la valeur nominale de l'action à 155,- EUR et d'augmenter le nombre d'actions à 200, sans apport supplémentaire de capital.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente l'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155,- EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.15 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Origer, M. Mayer, I. Petricic-Welschen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, vol. 25CS, fol. 25, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 août 2005.

P. Decker.

(075127.3/206/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KATANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R. C. Luxembourg B 87.677.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 août 2005.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(075128.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

3G TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, Z.I. Bomicht.

R. C. Luxembourg B 102.987.

Le bilan au 31 décembre 2004 ainsi que les résolutions de l'assemblée générale ordinaire, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072755.3/725/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

SOMMELIER-CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7620 Larochette, 62, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 34.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Signature.

(072756.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

VERBIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.977.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour VERBIER S.A.

Signature

(072758.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LA NICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.076.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour LA NICE S.A.

Signature

(072759.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

RONDONIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour RONDONIA S.A.

Signature

(072761.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

WORLD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.238.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour WORLD IMMOBILIERE S.A.

Signature

(072763.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

SUTTER INTERNATIONAL GROUP S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.518.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour SUTTER INTERNATIONAL GROUP S.C.A.

Signature

(072766.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

EPIFARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.573.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour EPIFARM S.A.

Signature

(072769.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

(072771.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

KENDARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.470.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Pour KENDARI S.A.

Signature

(072773.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.
